## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gaëtan Castilloux	Maire	22 358	11 179	5 821	2 911
Richard Harland	Conseiller	9 106	4 553		
André Leduc	Conseiller	9 224	4 612		
Hossein Falsafi	Conseiller	8 632	4 316		
Christelle Brassard	Conseiller	8 513	4 257		
Roxanne Lajoie	Conseiller	8 513	4 257		
Georges Belec	Conseiller	8 513	4 257		

## Note

<sup>1.</sup> Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).